







RAPPORT FINAL DU FORUM PROVINCIAL SUR « DROITS DE L'HOMME, GOUVERNANCE, PAIX, SECURITE ET ELECTIONS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'HORIZON 2016 EN FAVEUR DES ACTEURS POLITIQUES, MEMBRES DE LA SOCIETE CIVILE DU NORD KIVU ».



Les participants au forum provincial sur les droits humains, la gouvernance, paix, sécurité et élections en RDC à l'horison 2016 en faveur des acteurs politiques et membres de la societe civile du Nord-Kivu.





O. INTRODUCTION

La démocratie en RD Congo peine à prendre réellement corps et encrage. Les deux cycles électoraux de 2006 et 2011, par lesquels cette démocratie s'est instaurée/et devait être consolidée, ont été par contre à l'origine du regain des conflits armés avec d'énormes conséquences sur le plan des droits de l'homme, de la stabilité, de la paix et du développement du pays en général, et dans la province du Nord-Kivu en particulier.

Le contexte politique actuel indique clairement un besoin réel de dialogue franc, d'échange et de communication citoyenne autour des enjeux démocratiques et des grandes questions relatives à la gouvernance sociopolitique et la sécurité qui révèle de l'influence avec les élections tout en respectant les législations relatives en matière électorale.

Dans le souci de contribuer à l'amélioration dudit processus et à la consolidation de la démocratie, plusieurs études, réflexions-analyses et actions de plaidoyer ont été menées aussi bien au niveau national qu'international.

Dans le but d'approfondir ces importantes réflexions, CADERCO a organisé un forum à Goma sur le thème « Droits de l'homme, Gouvernance, Paix, Sécurité et Elections en RD Congo à l'horizon 2016 ».

Ce Forum provincial constituera un espace de rapprochement, d'échange, de réflexion et d'ouverture réciproque des acteurs clé impliqués dans la gouvernance, paix, sécurisation et l'organisation des élections en RD Congo.

Cette occasion leur permettra de pénétrer avec lucidité les défis et enjeux majeurs du processus électoral en les mettant en lien avec les questions de droits de l'homme, gouvernance, paix et sécurité, de se concerter autour de l'agenda réaliste et des actions stratégiques à engager pour les élections consensuelles, crédibles, démocratiques et apaisées.

I. OBJECTIF GENERAL ET OBJECTIF SPECIFIQUES

A. Objectif global

Contribuer à la consolidation de la démocratie, paix, sécurité et stabilité de la République Démocratique du Congo par l'organisation des élections crédibles, consensuelles, démocratiques, justes et apaisées ainsi que respectueuses du délai constitutionnel, d'ici 2016.

B. Objectifs spécifiques

- Proposer des mécanismes participatifs permettant d'assainir et gérer l'environnement électoral liés aux défis de droits de l'homme, de la gouvernance, la paix et la sécurité ;
- Définir les pistes d'actions stratégiques concrètes à mettre en œuvre à court, moyen et long termes tant au niveau national qu'international en faveur de l'organisation des élections consensuelles, crédibles, justes, démocratiques et apaisées ainsi que de la stabilité en République Démocratique du Congo.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Plusieurs approches ont été développées en vue de bien mener cette séance et permettre aux participants à mieux comprendre et s'approprier les matières du jour, c'est notamment l'exposition de la matière à tour de rôle entre les facilitateurs qui chacun a eu à exposer sa matière et les participants lui adresse des questions et à lui d'y répondre ; le brain storming, le panel d'échange, le partage d'expérience, le jeu de questions et réponses, constituer les participants en groupes de travail et/ou carrefour.

III. RESULTATS ATTENDUS

- Un document d'analyse pratique sur les différentes questions brûlantes du processus électoral visant à recréer le consensus national autour du processus électoral est produit ; un cahier de charge,
- Des mécanismes participatifs encourageant un climat électoral apaisé, sécurisant, intègre et respectueux des droits de l'homme sont déterminés ;
- Des pistes d'actions stratégiques à mettre en œuvre à court, moyen et à long termes grâce à un plaidoyer/lobbying auprès des parties prenantes du processus électoral (société civile, décideurs politiques, partis politiques, CENI et partenaires techniques et financiers) sont définies.

IV. RESULTATS ATTEINTS

- Un document contenant les analyses et traitement sur les questions relatives au processus électoral en termes de cahier de charge est produit
- Des mécanismes participatifs encourageant un climat électoral apaisé, sécurisant, intègre et respectueux des droits de l'homme sont déterminés
- Des pistes d'actions stratégiques à mettre en œuvre à court, moyen et à long termes grâce à un plaidoyer/lobbying auprès des parties prenantes du processus électoral (société civile, décideurs politiques, partis politiques, CENI et partenaires techniques et financiers) sont définies en termes de recommandations.

V. CRAINTES ET ATTENTES FORMULEES PAR LES PARTICIPANTS

a) Craintes:

- ➤ Qu'il y ait absence de restitution de la part des participants
- ➤ Que le Respect de l'heure ne soit pas effectif
- Temps imparti pour la formation insuffisant au regard de l'importance et l'abondance de la matière à traiter
- Nombre de participants visiblement limité considérant le défi des acteurs des partis politiques
- ➤ Que les recommandations de ce forum ne soient pas prises en compte par les décideurs

b) Attentes

- ➤ Avoir de nouvelles notions sur la démocratique ;
- Les élections par rapport à la loi électorale ;
- Avoir des stratégies pour que les élections se tiennent dans le climat apaisé;
- Notions sur les droits et libertés fondamentaux ;
- Avoir des modules à la fin du forum
- Les avis des uns et des autres sur la vie politique dans notre pays

VI. DEROULEMENT DES ACTIVITES DU FORUM

Prévu pour 8h 30', le programme du jour n'a pu commencer effectivement qu'à 9h⁰⁰'suite au retard accusé par certains participants.

Le programme a commencé par la présentation du CADERCO, après, a suivi la présentation des participants, du facilitateur, du secrétaire-rapporteur, des agents CADERCO sur place.

Après la présentation des participants, de l'ONG CADERCO, le partage des attentes et craintes, le chef du village a été désigné parmi les participants pour assurer le suivi de l'agenda du jour.

1. EXPLOITATION DE LA MATIERE DU JOUR

Le forum a été animé par trois intervenants des partis politiques et de la CENI.

Thème 1 :

« LA GOUVERNANCE SOCIOPOLITIQUE DES DEUX PREMIERES MANDATURES ET ENJEUX DE LA PACIFICATION ET STABILISATION DE LA RDC ET LA SOUS-REGION AFRICAINE. »

Par GUSTAVE MBUYI, Chargé de Mobilisation du Parti politique PPRD

L'intervenant a divisé son thème en deux sous-parties : Gouvernance sociopolitique des deux première mandatures et Enjeux de la pacification et stabilisation de la RDC et la sous-région africaine.

1. GOUVERNANCE SOCIOPOLITIQUE DE DEUX PREMIERES MANDATURES

- En ce qui concerne la gouvernance sociopolitique pendant les deux premières mandatures, l'orateur a épinglé l'organisation des élections de 2006 et de 2011; lesquelles élections ont abouti à l'installation des nouvelles institutions : l'Assemblée Nationale et le Sénat. Selon lui, le grand défi à relever est que jusqu'aujourd'hui les élections locales n'ont pas été organisées.
- Dans les deux mandatures, il y a eu opportunité de plusieurs lois qui ont été votées et qui cadrent avec le début de la décentralisation territoriale. Malheureusement ces différentes lois restent lettre morte car aucune politique de leur vulgarisation aupres de la population congolaise n'a été mise en route.
- Pour l'orateur la stabilité économique se remarque avec une croissance économique, selon les propres mots du Premier ministre, de 7,7%, malheureusement cette stabilité

économique et cette croissance sur le plan macroéconomique n'ont pas d'impact visible sur le vécu quotidien de la population congolaise, a déploré Monsieur GUSTAVE MBUYI du PPRD.

Quant à ce qui concerne le rôle et le comportement des élus, le rôle principal des élus est de légiférer les lois et contrôler les actions du gouvernement. Malheureusement, une fois élus, se voient inféodés au pouvoir en place. Pourquoi les élus se comportent-ils de cette manière ? s'est interrogé l'intervenant. Ce dernier a déploré le fait que les élus congolais ne reviennent pas à la base pour rendre compte à leurs électeurs.

Or, ils sont dotés des moyens suffisants à cette fin. Prennent-ils nos désidératas en compte ? non certainement. Au niveau communal, nul n'ignore la non-existence des élus communaux. C'est pourquoi, à ce niveau, le budget est voté par le Gouverneur de Province sans tenir compte des réalités de la base. D'où la nécessité d'organiser les élections locales.

Comment peut-on accroître la participation des femmes et des jeunes ? Cette question suscite encore beaucoup de discussions. Pour lui, il serait mieux que les hommes prennent conscience du rôle que jouent les femmes dans nos différentes familles. Les hommes doivent ainsi recourir à la masculinité positive et à la bonne paternité. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui le ministère du genre, femme et famille, a dit l'orateur.

Bref, la gouvernance peut devenir plus responsable et inclusive y compris pour des processus de prise de décision en matière de sécurité et de paix qu'en prenant en compte les IN-PUT ou les considérations du souverain primaire, car toutes les fois que les OUT-PUT sont négatifs, ils conduisent toujours au soulèvement populaire et à des manifestations.

Quant aux actions concrètes à mener au niveau local et international en rapport avec chacune des étapes de ces questions, l'orateur a invité l'assistance à les envisager de manière concertée.

2. ENJEUX DE LA PACIFICATION ET STABILISATION DE LA RDC ET LA SOUS-REGION AFRICAINE

Pour l'orateur, les pays de la Région des Grands-Lacs ont, dans leur majorité, été en proie, à l'instabilité politique, à de longues guerres et à des conflits récurrents au cours de deux dernières décennies. La succession de ces crises entraînerait des conséquences désastreuses se traduisant par des pertes humaines, des déplacements des populations, de destruction des infrastructures de base et la désorganisation des circuits économiques. Les initiatives régionales ont, à cet effet, été multiformes qui ont obligé les populations à vivre dans des conditions infrahumaines souvent ressenties comme une malédiction à subir plutôt qu'un problème à résoudre.

C'est pour cette raison que les Nations-Unies, la Commission Africaine, les Organisations Régionales (CEPGL, CIRGL, SADC, etc.) ont proposé divers mécanismes en vue de trouver des solutions durables à ce phénomène.

D'aucuns estiment que ces crises tirent leurs origines dans l'incapacité des Dirigeants politiques de la région à s'attaquer à leurs causes profondes afin de les éradiquer définitivement, a donc poursuivi l'intervenant.

En effet, en dépit de divers accords conclus entre les Etats de la région pour mettre fin à l'insécurité prévalant dans la région, il s'observe une lenteur quant à l'application effective de ces différents textes qui les rendent souvent inopérant au moment opportun. C'est par cette

raison que l'on évoque souvent les questions de volonté politique ou d'autres intérêts non affichés de la part de certains Etats de la région avant de mettre en œuvre lesdits instruments.

Voilà pourquoi, les Nations-Unies, l'Union Africaine, la CIRGL et les leaders politiques des Etats de la Région, ont, à cet égard, signé à Addis-Abeba le 24 Janvier 2013, un accord-cadre visant à réaffirmer leur engagement et/ou responsabilité d'endiguer l'insécurité.

Dans son analyse, l'orateur a dégagé 4 causes de conflits dans la sous-région qui ne permettent pas l'organisation des élections apaisées :

- 1. Dynamique transfrontalière mal organisée ou insuffisamment exploitée ;
- 2. Mauvaise gouvernance politique et économique ;
- 3. Appauvrissement des politiques comme source des crises ;
- 4. Enclavement des territoires : Facteurs d'insécurité et défis pour faciliter la logistique électorale en cas d'organisation des élections.

Questions et réponses :

L'orateur a répondu à plusieurs questions lui posées par les participants notamment :

- 1. Qu'est-ce que le Gouvernement préconise pour avoir la paix, sécurité et le social ?
 - R/ Nonobstant les services spécialisés, la population devait assurer sa propre sécurité.
 - Le Gouvernement par le biais du Président, promulgue la loi et on les avait écrites sur le journal officiel, et dans les provinces ce sont les ONG locales et les partis politiques qui devaient vulgariser toutes ces lois.
- 2. Qu'est-ce que vous dites de la gratuité de l'école primaire et qui est consacrée par la constitution de la RD Congo ?
 - R/En ville on ne sent pas l'implication du Gouvernement, mais si l'on va à l'intérieur par exemple à Bweremana c'est le Gouvernement qui prend en charge les Enseignants et d'ailleurs il y a eu majoration de leurs salaires qui sont régulièrement payés.
- 3. Pourquoi il n'y a pas la liberté d'expression ?

 R/S'il n'y avait pas la liberté d'expression, je crois que le Gouvernement aurait déjà défendu l'opposition de passer aux télévisions et radios pour des opinions. Aussi l'ONG CADERCO n'organiserait pas ce genre d'activités qui permettent aux gens de s'exprimer librement,
- 4. Quel est le mécanisme que le Gouvernement a déjà fait pour que ces lois votées arrivent à la base ?
 - R/ Elles sont publiées au journal officiel.
- 5. Donnez les actions menées par le Gouvernement pendant les deux mandatures sur tous les plans

R/

- Sur le politique ; le Gouvernement a démocratisé le pays à travers des élections libres et transparentes,
- Sur le plan social, le Gouvernement a augmenté les salaires des travailleurs congolais,
- Sur le plan économique, il a stabilisé la monnaie. Il a également construit les routes, les écoles et certains hôpitaux. Le travail de la modernisation se poursuit normalement.

<u>Thème 2 :</u>

« MONITORING DE L'EXERCICE DES LIBERTES PUBLIQUES PENDANT LES PROCESSUS ELECTORAUX DE 2006 ET 2011 : BILAN ET PERSPECTIVES ».

Par Stéphane MASHUKANO, Secrétaire Urbain et Porte-Parole du Parti politique UNC de l'opposition.

L'exposé de l'orateur a tourné autour des idées ci-après :

I. BILAN

Les processus électoraux de 2006 et 2011 ont été, certes, des processus d'apprentissage mais hélas, il s'observe un paradoxe qui en témoigne l'immaturité et le refus de progresser dans toute entreprise de l'homme politique congolais.

En effet, en 2006, nous avons assisté à des élections plus ou moins acceptables malgré quelques ratés, dont l'exemple était surtout la proclamation des résultats du 2ème tour de la présidentielle qui s'était passé dans un char. Nous n'oublions pas qu'il s'en était suivi une guerre à Kinshasa qui a emporté des vies humaines et des dégâts matériels énormes. Tout de même le challenger du Président KABILA, Monsieur J.P. BEMBA avait officiellement reconnu sa défaite. Nous avions également été témoins tous de l'engouement qui veut dire l'appropriation du peuple de ces scrutins qui s'étaient déroulés en 2006, donc la présidentielle, les législatives nationales et provinciales sans ignorer l'implication totale de la Communauté Internationale.

Le processus de 2011, était une véritable descente aux enfers, voilà qui justifie l'immaturité de l'homme politique congolais où l'on avance d'un pas et l'on recule de deux. La preuve en est qu'après 2006, le Président Honoraire Mr l'Abbé MALUMALU était consulté dans plusieurs pays comme expert en matière d'élection, notamment au Zimbabwe, au Benin, etc.

Mais aujourd'hui Mr l'Abbé MALUMALU a quitté la CENI par la petite porte pour illustrer le chaos qui a suivi le processus de 2011. On a connu même l'invalidation des élections dans toute une circonscription de Masisi, comme pour dire que là où il y a des frustrations, les revendications, les contestations, révoltes et dénonciations s'installent et s'enracinent.

Le cas des manifestations pour ne prendre que le cas de Goma, le 13-12-2011 où l'on a connu des arrestations arbitraires des différents membres des partis politiques de l'opposition, Mr. Patient CHIBIKE de l'UDPS en était même mort au camp MUNZENZE, paix à son âme, pour l'orateur les exactions à Kinshasa ont été documentés par les ONG internationales. Il a ajouté que les cas des violations massives des libertés publiques dans le processus de 2011 sont légion.

Et pour illustrer les dérapages en 2011, il a évoqué les multiples changements intervenus à la tête de la CENI.

1. L'art. 26 de la constitution garantit la liberté de manifestation et nous soumet dans un régime d'information.

Qu'est-ce que l'opposition n'a pas vu ? En dépit du fait qu'elle a toujours informé l'autorité compétente, elle se voit toujours exposée aux caprices et à des refus sans raison de manifester a rappelé la marche de soutien (compassion) organisée le 25-10-2014 par

l'opposition au Nord-Kivu en faveur de compatriotes de Beni tués de façon inhumaine, où le maire de la ville dira que la hiérarchie a tout simplement refusé.

Nous n'oublions pas une marche de soutien (compassion) organisée le 25-10-2014 par l'opposition au Nord-Kivu à l'égard de nos compatriotes de Beni tués de façon inhumaine, où le Maire de la ville nous dira que la hiérarchie a tout simplement refusé.



Un monitoring sur l'exercice des libertés publiques pendant les deux mandatures précédentes et la problématique sur l'alternance est fait par le facilitateur du forum qui est un acteur politique de l'opposition.

2. Plusieurs arrestations en violation de droit d'expression Art. 23.

Cet article implique la liberté d'exprimer ses opinions ou ses convictions. Pour l'orateur l'hon. Jeannot KIBOKO s'est vu arrêté tout simplement parce qu'il s'était rallié derrière KATUMBI après l'histoire de 3 penalties et EWANGA arrêté lors d'un meeting à Kinshasa, à cause de ses opinions.

3. L'art. 24 garantit la liberté de la presse, la liberté d'information et d'émission par la Radiotélévision, malheureusement plusieurs medias ont été fermés sans motif valable, cas de canal futur, canal Kin, etc, a affirmé Stephan MASHUKANO du parti politique UNC.

4. L'art. 25 garantit la liberté des réunions pacifiques.

Au Katanga, on interdit aux uns de ne pas se réunir, mais aux autres non, il a déploré ces mesures sélectives ainsi que les arrestations arbitraires des hommes politiques :

- Cas de l'Hon. KYAVIRO qui, au lieu de comparaître devant son juge naturel, s'est retrouvé emmené manu militari à Kinshasa et y être jugé ;
- Les militants de la Lucha incarcérés, victimes de leurs opinions en violation des articles 18 et 23 de la constitution de notre pays.

En gros, le bilan en cette matière est calamiteux et alarmant au regard de ce qui précède, a affirmé ce deuxième orateur.

PERSPECTIVES

En guise de perspectives, l'orateur a proposé ce qui suit :

- 1. Le respect des textes. Cfr la Bible : Daniel 6,5-15 le Roi ;
- 2. La séparation des pouvoirs ;

- 3. La non-instrumentalisation de la CENI qui, normalement, devrait être Eglise au milieu du village, malheureusement soumis aux caprices des politiciens et qui n'ayant pas les moyens de sa politique, est obligée de jouer les jeux de ceux-là qui donnent ;
- 4. La population doit être initiée à avoir la culture de la démocratie pour éviter de tomber dans les fanatismes aveugles.

II. PROBLEMATIQUE DE L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE PACIFIQUE AU POUVOIR POST 2016 EN RDC

L'orateur a soutenu malgré que le Président Joseph KABILA soit passé aux deux élections organisées sous sa présidence, une chose est vraie que les élections se sont tenues en 2006, 5 ans après qu'il ait été Président. Pour dire qu'à l'origine ce ne sont pas les élections qui l'ont porté à la présidence, c'est un pouvoir hérité de l'AFDL et de son feu père Mzee L.D. KABILA.

Il a fait remarquer que le cirque auquel nous assistons aujourd'hui est une preuve irréfutable que l'alternance post 2016 en RDC réserve beaucoup de surprises. Est-ce que cela devrait normalement être le cas ? Qui connait le lendemain de notre pays ? A son humble avis personnel et cela pourquoi ?

- La fragilisation des institutions ;
- Les cultes de personnalité autour du chef qui le plongent dans une espèce d'un homme providentiel ;
- La traditionalisation du pouvoir qui conduit à un goût exagéré du pouvoir.

Avec tous ces aspects, l'alternance devient de plus en plus une utopie. Et c'est par cette note que l'orateur a terminé son exposé.

Questions et réponses :

- 1. Pourquoi le Dialogue est envisagé sans la Démocratie en RDC ?
 - R/ Nulle part on dit que le Dialogue est le mode de la Démocratie, exemple de la concertation qui a eu 700 résolutions; où est-ce que nous en sommes, le Dialogue c'est pour fragiliser les institutions, nulle part au monde par le Dialogue d'abord, car dans un pays normal on n'appuie pas le dialogue, mais si ça rencontre l'assentiment de la population, c'est bon. L'alternance doit exister, pas devenir une imagination.
- 2. N'y a-t-il pas la séparation des institutions au Congo?

 R/ Non, c'est par exemple la fois dernière, le Procureur Général de la République a prévenu ce qui peut arriver, est-ce que c'est son rôle, il est là pour constater les infractions dès lors qu'il dit autre chose donc il devient politicien.
- 3. Donnez-nous les éléments ABC qui poussent que le Dialogue n'ait pas lieu ? R/ Le Dialogue n'a pas sa raison d'être aujourd'hui.
- 4. Pourquoi vous croyez à Mzee KABILA et pourtant il a pris le pouvoir par les armes ? R/ Je voulais voir Mzee être vivant pour vivre les valeurs qui se trouvent en lui et surtout sa philosophie, malheureusement qu'il est mort avant.

Thème 3:

« LE PROCESSUS ELECTORAL EN RDC : DEFIS ET PERSPECTIVES »

Par Raphael AKILIMALI, Secrétaire Exécutif Provincial de la CENI Nord-Kivu Son exposé s'est articulé sur les points essentiels suivants :

Objectif de la présentation

Partager quelques informations sur l'actualité électorale en vue de susciter un débat pouvant conduire à l'adoption de comportements et des attitudes qui favorisent la tenue des élections apaisées.

Raisons du retard des élections provinciales

- Doublons sur les listes des candidats aux élections provinciales;
- Arrêts contradictoires des Cours d'Appel;
- Retard dans l'adoption de la loi sur la répartition des sièges des élections communales et locales.

Etat des lieux du processus électoral en RDC

- Le calendrier des élections de 2015 a été exécuté en partie. Celui de 2016 est en cours d'exécution. Les activités du calendrier de 2015 qui n'ont pas été réalisées pèsent sur le calendrier de 2016.
- Listes définitives des élections provinciales ne sont pas encore sorties.

Ce qui a été fait

- Saisine de la Cour Constitutionnelle sur la question des doublons (chercher à obtenir une décision de principe) sur les contradictions des arrêts des Cours d'Appel;
- Animation des cadres de concertation.

Conséquences

- Retard dans la mise en œuvre du calendrier ;
- Arrivée de la période prévue de la révision du fichier électoral ;
- Accroissement du nombre de nouveaux

Défis

- Défis relatifs à l'environnement électoral ;
- Défis opérationnels ;
- Défis budgétaires ;
- Défis sécuritaires ;
- Défis logistiques, etc.

Réponses/recommandations de la CENI aux participants

- Sensibiliser les parties prenantes afin que chacun joue positivement et correctement son rôle ;
- Proposer de commencer l'enrôlement des électeurs.

Conclusion

Opportunités:

- La population congolaise veut aller aux élections ;
- La communauté internationale souhaite aider la RDC à organiser des élections crédibles ;
- La cartographie opérationnelle est prête ;

Craintes:

• Risque d'une situation imprévisible si les élections ne sont pas organisées à temps voulu et si la vraie information n'est pas donnée à la population ;

Perspective:

 Possibilité d'avoir des élections crédibles si chaque partie prenante joue correctement et positivement son rôle. La population semble être attentive et veut reconstruire le pays et non le détruire.

LE PROCESSUS ELECTORAL EN RDC : DEFIS ET PERSPECTIVES

- Il y a ceux qui croient que les élections c'est ce jour là où on glisse le bulletin dans l'urne. Il y a des phases préparatoires ;
- Il y a eu la loi sur l'inscription des électeurs, il est clairement dit qu'on doit se référer au nombre d'électeurs pour avoir le nombre de sièges ;
- Il y a des innovations, on doit tenir compte des congolais de l'étranger ;
- La loi électorale a connu des innovations de l'article 8 qui faisait allusion à l'enrôlement, on a mis de côté l'alinéa 3 ;
- Il y a eu d'ébullition dans toute la RDC, il y a eu une session la plus courte au monde pour faire passer cet article; les 115, 192, 208, 145 et 146 parlent de nombre d'habitants pour les sièges non plus au nombre d'électeurs comme avant ; d'où il y a nécessité pour que ces articles soient revus.
- Pourquoi tout ce temps?
 - R) La CENI c'est une institution d'appui à la Démocratie, il y a des vacances parlementaires pour que les députés puissent venir rendre compte, mais hélas, ils ne les faisaient pas alors que la CENI a pris la place des Députés.

Problème de calendrier global

2006 : 5 élections ont été organisées 2011 : 2 élections ont été organisées

Le calendrier Mulunda était rejeté après son départ et toute l'équipe. Après, il y a eu Abbé MALUMALU, il y a eu une feuille de route, on a dit qu'il fallait que les députés provinciaux puissent battre campagne même dans les collectivités mais il était rejeté parce qu'on disait qu'il veut amener un glissement. Il faut un calendrier global et même les partenaires disaient qu'ils pourraient le financer.

Il y a 23 contraintes.

- Telle période nous aurons besoin d'autant des millions et vous assemblée donnez nous les lois électorales pour la répartition des sièges ;
- Selon la loi, la caution est non remboursable, la CENI recevait comme preuve de la copie dans le dossier du candidat ;



Le processus électoral, un des défis majeurs que doit affronter la RDC en ces temps, sa compréhension nécessite l'explication des spécialistes comme le fait le Secrétaire Exécutif Provincial de la CENI Nord-Kivu ici dans ce forum en répondant aussi aux préoccupations des participants par rapport aux défis qui empêchent la CENI d'organiser les élections dans le délai constitutionnel.

- La CENI a plusieurs cartes, cela dépend de ce que les acteurs politiques voudront ;
- Le véhicule dont j'ai parlé c'est la Démocratie, on ne peut pas parler de ça sans l'administration électorale. Véhicule (Démocratie), chauffeur (l'administration électorale);
- Nous vous parlons des choses réelles, on a des Représentants à tous les niveaux, nous avons une CENI mieux cotée en Afrique, mais ce sont les acteurs politiques qui ont peut-être un agenda.
- Donner les moyens si je ne ferai pas quelque chose.

Perspectives de la CENI

• Des contacts du Président de la CENI avec toutes les couches de la République et même avec la Communauté Internationale, il a fait la tournée dans toute la République et si nous-mêmes nous sommes là c'est pour la même cause, harmoniser vos vues.

Questions et réponses : les questions posées à l'intervenant et les réponses réservées les suivantes :

- 1. Est-ce qu'au niveau de la Province, le bureau de la CENI sera composé comme à Kinshasa par l'opposition, majorité et société civile ?
 - R/ Il y a une loi organique, il faut que celle-ci puisse organiser et donner la même composition comme cela se fait à Kinshasa parce que là bas le bureau se compose de la manière suivante : Président, Vice-président, Rapporteur et son adjoint, le Questeur et son adjoint et aussi le Secrétaire national et à part tous ceux-ci, il y a la plénière.
- 2. Est-ce que la CENI ne se cache pas derrière le gouvernement ?
 R/ On parle de processus parce que la CENI est là, la démission est la pire de chose.
 La CENI est indépendante et non autonome car elle dépend du gouvernement pour le financement.
- 3. Est-ce que les candidats n'ont pas droit de réclamer cet argent, où doit-on le réclamer ?
 - R/ Ce n'est pas la CENI qui percevait l'argent, elle recevait seulement la pièce qui atteste que vous avez payé, mais vous devez aussi savoir que ce montant était non remboursable selon la loi.
- 4. Pouvez-vous nous assurer que les élections pourront avoir lieu si le gouvernement vous dotait de ce 1 milliard ?
 - R/ Si même l'on le donne aujourd'hui, nous sommes capable d'organiser ces élections.

2. TRAVAUX EN CARREFOUR

Après avoir facilité les thèmes, les facilitateurs ont constitué les participants en groupe de carrefour avec des thèmes spécifiques :

Questions de carrefour :

- 1. Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre à court, moyen et long terme par les différentes parties prenantes pour qu'il y ait l'organisation des élections consensuelles, crédibles, justes et apaisées en RDC ?
- 2. Donnez les actions à poser par les Gouvernants pour rendre la gouvernance plus responsable et inclusive ?
- 3. Comment faire participer les citoyens aux mécanismes de prise de décision en matière de sécurité et de paix ?



Les participants en groupes de travail en train de donner leurs avis sur les stratégies à mettre en œuvre à court, moyen et long terme par les différentes parties prenantes pour qu'il y ait l'organisation des élections consensuelles, crédibles, justes et apaisées en RDC.

RESTITUTION DES TRAVAUX EN CARREFOUR:

Les acteurs membres des partis politiques, membres de la societe civile, sont appelés à dupliquer les acquis du forum et que recommende au gouvernement de mettre à la





disposition de la CENI les moyens financiers.

Les participants en train de partager les conclusions auxquelles ils ont abouti lors de leurs travaux en carrefour pour les pistes et stratégies à mettre en place pour l'organisation des élections à l'horizon 2016.

RESULTATS DES TRAVAUX EN CARREFOUR

GROUPE I:

Q. 1. Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre à court, moyen et long terme par les différentes parties prenantes pour qu'il y ait l'organisation des élections consensuelles, crédibles, justes et apaisées en RDC ?

R/ Les parties prenantes sont :

- Les partis politiques ;
- La société civile ;
- Les ONG Nationales et Internationales ;
- Les électeurs ou population ;
- Le Gouvernement:
- La CENI, etc.

Stratégies

A court terme:

- Enrôlement des électeurs ;
- Répartition des sièges ;
- Implication de chaque partie prenante dans la sensibilisation pour montrer le bienfondé des élections en matière de l'éducation civique ;
- Dotation des moyens financiers par le Gouvernement;
- Cartographie;
- La loi électorale.

A moven terme:

- La sécurité ;
- Le dépôt des candidatures ;
- Précampagne;
- Campagne.

A long terme:

- Rendez-vous aux urnes;
- Publication des résultats ;
- Contentieux des résultats ;
- Confirmation des résultats.
- Q.2. Donnez les actions à poser par les Gouvernants pour rendre la gouvernance plus responsable et inclusive ?

R/Pour rendre la gouvernance plus responsable et inclusive, les gouvernants doivent faire participer aux gouvernés la décision de la gestion sur la chose publique en voyant dans la mesure du possible, pour des questions à caractère nationale ou qui engage la République à soumettre des décisions à des referendums

- Q. 3. Comment faire participer les citoyens aux mécanismes de prise de décision en matière de sécurité et de paix ?
- R/ Faire appliquer les instruments juridiques ;
 - Collaboration étroite entre les citoyens et le gouvernement (autorité publique) ;
 - La prise de conscience de ses droits et de savoir comment les revendiquer.

Groupe 2

Q. 1. Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre à court, moyen et long terme par les différentes parties prenantes pour qu'il y ait l'organisation des élections consensuelles, crédibles, justes et apaisées en RDC ?

R/ Au pouvoir exécutif:

- Respecter la loi électorale et la constitution ;
- Disponibiliser les moyens à la CENI pour lui faciliter le travail.

Au pouvoir législatif :

• Voter les lois électorales.

Au pouvoir judiciaire

• Eviter le blocage du processus électoral à son niveau.

Ex: - Cas de Masisi

- Disponibiliser la loi à la CENI;
- Eviter les blocages qui empêcheraient le processus électoral, vulgariser la loi à la population dans les coins et recoins pour la bonne interprétation.

A la société civile

• Sensibiliser la population sur la loi électorale afin de voter utile.

A la communauté internationale

- Accompagner la RDC dans la réussite du processus électoral (logistique).
- Q. 2. Donnez les actions à poser par les Gouvernants pour rendre la gouvernance plus responsable et inclusive ?

R/ - Respecter les droits humains ;

- Lutter contre l'impunité pour une justice équitable ;
- Faire participer la base à la prise des décisions.
- Q. 3. Comment faire participer les citoyens aux mécanismes de prise de décision en matière de sécurité et de paix ?

R/ - Sensibiliser la population sur la cohabitation pacifique ;

- Dénoncer les malfaiteurs ;
- Décourager les politiciens mal intentionnés (tireurs de ficèles) qui intoxiquent la population à la haine.

Groupe 3.

Q. 1. Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre à court, moyen et long terme par les différentes parties prenantes pour qu'il y ait l'organisation des élections consensuelles, crédibles, justes et apaisées en RDC ?

R/En court terme

• Mobilisation des moyens par le gouvernement ;

- Modification de certains articles de la loi électorale (art 115, 192, 145, 146, 208) ou réviser la loi électorale :
- Par rapport aux moyens non encore disponibles, il faut qu'on fasse l'organisation des élections législatives et présidentielles ;
- Implication des partenaires tant bilatéraux qu'internationaux ;
- Respect des textes légaux.
- Q. 2. Donnez les actions à poser par les Gouvernants pour rendre la gouvernance plus responsable et inclusive.

R/ - Avoir la culture de la recevabilité ;

- Respect des textes légaux qui régissent le pays ;
- Lutte contre la corruption, fraude fiscale, concussion;
- Eviter l'ethnicisation, le népotisme, le clientélisme ;
- Implication de la communauté internationale dans l'appui logistique, financier, technique;
- Appropriation du peuple congolais du processus électoral en cours ;
- Harmonisation des vues de tous les acteurs ;
- Enrôlement des électeurs.

Long terme:

- Recensement de la population;
- Sensibilisation du peuple congolais à une culture démocratique.
- Q. 3. Comment faire participer les citoyens aux mécanismes de prise de décision en matière de sécurité et de paix ?

R/ - La décentralisation effective ;

- Créer la confiance entre les dirigés et les dirigeants ;
- Tenir compte du passé et de la probité morale des personnes responsabilisées en matière de sécurité :
- Renforcer (poursuivre) les processus de la réforme de police et armée pour créer confiance entre police et citoyen ;
- Education des citoyens à la citoyenneté responsable.

VII. RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LES PARTICIPANTS

1. A la CENI

- Organiser les élections crédibles et apaisées et cela dans le délai constitutionnel ;
- Respecter le calendrier électoral ;
- Faire sortir un calendrier électoral réaliste ;
- Publier le calendrier électoral seulement pour les élections présidentielles et législatives compte tenu du temps qui reste pour organiser tous les scrutins.
- Rendre disponible à la population les outils portant sensibilisation sur le processus électoral;
- Lutter pour faire honorer les calendriers et leurs échéances ;
- Garder la neutralité dans les processus électoraux ;
- Faire pression sur parlement pour la révision de la loi électorale et vote d'autres lois ad hoc.

2. Au Gouvernement

- Respecter la constitution en dotant la CENI des moyens financiers pour qu'elle organise les élections ;
- Garantir la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ;
- Impliquer toutes les forces politiques ;
- Faciliter les candidats dans le respect du genre.
- Manifester une volonté politique à organiser les élections

3. Aux Partis Politiques

- > S'impliquer dans des campagnes de sensibilisation sur la Démocratie ;
- Participer au processus avant, pendant et après les élections ;
- Mettre de côté les intérêts personnels ;
- Faire la lutte politique en recourant aux méthodes non violentes ;
- ➤ S'occuper de l'éducation civique et de la population (comment voter, pourquoi voter?);
- Faciliter le genre à postuler ;
- Laisser la CENI organiser les élections d'une manière indépendante et apaisée.

4. A la Communauté Internationale

- ✓ Accompagner le Gouvernement et la CENI :
- ✓ Appuyer la RDC avec les moyens logistiques dont elle a besoin pour les élections ;
- ✓ Exercer une pression sur les parties prenantes aux élections pour qu'elles soient transparentes et apaisées.
- ✓ Accompagner le gouvernement à atteindre l'objectif assigné ;
- ✓ Contribuer à la sécurité avant, pendant et après les élections.

EN CONCLUSION

Le processus électoral en RDC étant une des questions plus pertinentes en ces temps si, alors que le contexte sociopolitique acruel ne permet pas aux diffrents acteurs et cela des groupes et/ou appartenances diferentes de garder silence face à cette incertitude d'organiser les scrutins dans le délai constitutionnel prévu,

Il s'avere donc imperieux de réunir une representivité considerable de ces acteurs afin de traouver ensemble un consensus sur les pistes à envisager afin de sortir dans cette impasse,

CADERCO avec l'appui de ses partenaires a organisé un forum provincial dans le cadre de Contribuer à la consolidation de la démocratie, paix, sécurité et stabilité de la République Démocratique du Congo par l'organisation des élections crédibles, consensuelle, démocratiques, justes et apaisées ainsi que respectueuses du délai constitutionnel, d'ici 2016, ce forum a connu la participation de plusieurs acteurs dont ceux de la majorité, de l'opposition et ceux de la CENI, tous ensemble ont proposé des piste enfin de quitter de l'impasse sur le processus électoral,

La grande partie de ces pistes se résume en ces mots :

Que le gouvernement manifeste une volonté politique claire afin de permettre à la CENI d'organiser les élections car jusqu'en ces moments la question demeure d'ordre politique et non technique, une affirmation d'un représentant de la CENI,

Que l'audit du fichier électoral soit effectué dans un bref délai du fait qu'il est constaté que le fichier électoral contient quelque 30.5 millions d'inscrits, déduction faite des près de 1.3 million de doublons révélés après l'audit de la commission électorale nationale indépendantes et l'organisation internationale de la francophonie(OIF),le fichier électoral n'est donc plus crédible d'autant que les nouveaux majeurs (entre 6 et 8 millions de personnes) n'ont jamais été enregistrés et que les congolais de l'étranger qui ont désormais le droits de voter n'ont jamais été enrôlé,

Dans le calendrier global publié par la CENI en février 2015, les locales devraient précéder les législatives et la présidentielle. Mais avec le découpage territorial en 26 provinces, on craint que ces élections locales, complexe à organiser dans un pays comme la RDC ne retardaient la tenue des législatives et de la présidentielle, alors ces dernières devraient se tenir en premier puisqu'elles sont liées à des délais constitutionnels

Le financement des élections, la communauté internationale, n'a toujours rien donné jusqu'ici, c'est donc le Gouvernement qui a mis la main au portefeuille pour financer le processus. Il a prévu de débloquer quelque 500 million de dollars, mais ça demeure encore une promesse

Au regard de toute cette problématique, les participants ont remarqué que le gros du problème reste une question de volonté politique et non technique, ils ont donc proposé à la communauté internationale d'appuyer la RDC avec les moyens logistiques dont elle a besoin pour les élections mais aussi d'exercer une pression sur les parties prenantes aux élections pour qu'elles soient transparentes et apaisées.

Fait à Goma, ce 17/02/2016 Jean Luc BAHATI Chargé de projet